

# NOS LISTES VOS CANDIDATS



## CAP N°1

### PROFESSEURS DES ECOLES

#### TITULAIRES

Larissa THONON (PS - Enseignante)  
Christelle ROUMAGNE-LAVAUX (PS - Directrice)  
Sergino MALTOCK (IEP5 - CP)  
Isabelle PAÏMEN (PN - Enseignante et Dir.)

#### SUPLÉANTS

Suzie MATAÏKA (PIL - CP)  
Christophe DABIN (DENC - CP)  
Angélique CHANSIGAUD (PS - Directrice)  
Christelle PELLETIER (PS - Enseignante)

## CAP N°2

### INSTITUTEURS

#### TITULAIRES

Cédrik SANGARNE (PS - Directeur)  
Violetta BISHOP (PS - Enseignante)  
Stéphanie MARTIN (PS - Enseignante)  
Jérémy LE ROUX (PS - Enseignant)

#### SUPLÉANTS

Virginie DABIN (PS - Enseignante)  
Nicolas NOMOREDJO (PN - Enseignant et Dir.)  
Marie-Jeanne THOMAS (PIL - Enseignante Spé.)  
Marie-Josée CONDOYA (PN - DESED)

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### PROFESSEURS DES ÉCOLES INSTITUTEURS

CFE  
CGC

NOUVELLE  
CALEDONIE



## ÉLECTIONS CAP



### Vote par correspondance :

Du 06 mai au  
14 juin 2024 - 12h00

### Vote physique :

13 juin 8h-15h  
14 juin 8h-12h



*N'oubliez pas de  
voter !*

## Les valeurs et l'engagement des élus UT CFE-CGC NC :

C'est avant tout, une présence active aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et une étude particulière des dossiers de tous les agents avant chaque CAP.

### Des représentants du personnel qui avec les permanents de l'UT CFE-CGC NC :

- **Défendent en toute équité** les intérêts des agents (titularisation, avancement, promotion au choix, aptitude...);
- Communiquent auprès des agents sur les grandes étapes de leur carrière (avancements, promotions au choix, examens professionnels...) et sur les grands dossiers (refontes statutaires...);
- **Veillent au respect des règles** de recrutement dans la fonction publique ;
- **Répondent** aux questions des différents agents ;
- Assistent les agents auprès des employeurs (difficultés, convocations...);
- Participent aux travaux et sont **force de proposition** ;
- **Contribuent au dialogue social** dans toutes les réunions institutionnelles.

## Durant la précédente mandature, les élus et les représentants de l'UT CFE-CGC NC ont œuvré entre autres pour :

- **Préserver les emplois et maintenir la rémunération** de tous les agents de la fonction publique lors des confinements durant la période COVID ;
- **Mettre en place le télétravail** de manière effective ;
- **Créer le dispositif de rupture conventionnelle** dans la fonction publique ;
- **Obtenir une partie de la revalorisation du point d'indice.**

## Bilan 2019-2023

L'UT CFE-CGC NC a œuvré et **obtenu** :

- **Élaboration et envoi du livret de propositions sur les rythmes scolaires** : "REFORMER LE SYSTEME SCOLAIRE CALEDONIEN DU PREMIER DEGRE" à tous les élus, directions et institutions de la N-C ;
- **Réunions régulières avec les différents employeurs et institutions avec obtention** :
  - DRHFPNC : Ouverture d'une campagne exceptionnelle d'intégration pour les suppléants de plus de 8 ans d'ancienneté - Le congé parental (de 3 à 11 jours pour les pères) ;
  - DENC : Amélioration du protocole d'inspection ;
  - PROVINCES : Mise en place d'une CAP de mouvement résiduel en début d'année ;
  - PROVINCE SUD : Élargissement des motifs impérieux des absences exceptionnelles - Mi-temps annualisé - Revalorisation des grilles salariales des enseignants suppléants ;
  - PROVINCE ILES : Régularisation du paiement de la prime catégorielle A pour les enseignants.
- **Transmission des besoins en formation du terrain et suivi de leur mise en place sur temps scolaire** :
  - PROVINCE SUD : Immersion des enseignants bilingues dans des écoles anglophones étrangères ;
  - VICE-RECTORAT : Mise en place de la formation DDEAS pour les directeurs faisant fonction de SEGPA ;
  - DENC : Suivi de la mise en place des formations en constellation ;
- **Obtention d'une ancienneté conservée de service de 6 mois pour les 140 instituteurs reclassés catégorie A au 6ème échelon** afin de rétablir une équité entre instituteurs.

## Pour cette nouvelle mandature, l'UT CFE-CGC NC s'engage à :

- Améliorer et **moderniser le fonctionnement des CAP** (règlement intérieur, réunion par visio-conférence, valorisation du rôle de l' élu) ;
- **Poursuivre le combat pour la revalorisation du point d'indice** ;
- Participer activement à la **pérennité de la Caisse Locale de Retraite** par des mesures efficaces non radicales ;
- **Rajouter un échelon supplémentaire** dans toutes les grilles au vu du décalage de l'âge légal de départ à la retraite ;
- Poursuivre le suivi dans la fonction publique de la **mise en œuvre des mesures d'intégration** sur les postes permanents de la fonction publique et de son attractivité afin d'attirer de nouveaux fonctionnaires.

## Objectifs 2024 -2028

L'UT CFE-CGC NC continue à œuvrer et à innover :

- **Améliorer les modalités d'avancement des enseignants du 1er degré** : avancement automatique, rendez-vous de carrière et création de la classe exceptionnelle pour les professeurs des écoles ;
- **Finaliser le travail sur les textes A.S.H.** (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap) ;
- **Proposer des passerelles ou plans de reconversion professionnelle** ;
- **Augmenter le quota** pour les listes **Professeurs des Écoles Hors Classe et Aptitude Normale d'accès PE** ;
- **Modifier le coefficient caractéristique** (100 à 115) pour le reclassement des instituteurs en PE ;
- **Valider la titularisation du concours PE interne par une seule inspection** ;
- Réfléchir à une **nouvelle maquette de formation initiale** pour les deux instituts de formation ;
- **Élaborer une lettre de missions des directeurs** ;
- Remplacer les plateformes existantes (poésie, RIME ...) par des outils numériques pratiques et communs ;
- **Province Sud** : actualiser la liste des écoles prioritaires en ajustant les critères qui les définissent ;
- **Province Nord et Iles** : revaloriser la grille salariale des enseignants suppléants - Mise en place du Mi-temps annualisé.